

À SAVOIR AVANT DE PARTIR

Les RÈGLES de sécurité pour les baignades

Avant de vous baigner, familiarisez-vous avec les Règles de sécurité pour les baignades en vigueur en Nouvelle-Zélande.

4 règles simples pour rester sain et sauf :

1 Soyez prêt

Apprenez à nager pour rester en vie et fixez des règles pour des activités aquatiques sans danger. Utilisez toujours un équipement sûr et adapté, et consultez les prévisions météorologiques et les conditions de baignade avant d'aller dans l'eau.

2 Faites attention à vous et aux autres

Faites toujours très attention aux enfants dans ou près de l'eau qui sont sous votre surveillance. Nagez avec d'autres personnes dans les zones surveillées par des maîtres nageurs.

3 Ayez conscience des dangers

Si vous ne connaissez pas le lieu de baignade, entrez dans l'eau d'abord à pied à un endroit peu profond et respectez toutes les consignes de sécurité et les drapeaux de plage. Ne vous baignez pas après avoir consommé de l'alcool.

4 Reconnaissez vos limites

Posez-vous des défis que votre condition physique et votre expérience vous permettent de relever. Apprenez à secourir les autres de façon sûre sans vous mettre en danger.

Également disponibles :

Les RÈGLES de sécurité pour les excursions nautiques

Les RÈGLES de sécurité pour les activités de plein air

